



Flash d'information n° 406 du 2 avril 2021

Information

**Les professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie
pour lesquels une solution d'accueil doit être proposée...**



Suite à l'allocution du président du 31 Mars 2021 annonçant un troisième confinement, une liste des professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie a été établie.

Ces professionnels doivent se voir proposer un mode de garde pour leurs enfants afin de pouvoir être pleinement actifs dans cette période.

[Lire la circulaire de l'académie d'Orléans-Tours...](#)